

**Comité de Scrabble**  
**du Languedoc-Roussillon**  
**3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS**

Béziers,  
le 18 juin 2008

**2007-2008 - CIRCULAIRE N°16**

**Objet : ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE**

*L'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration  
du Comité régional se dérouleront le*

***Samedi 5 juillet 2008 de 10h00 à 13h00***

*à Béziers, à la Maison de la Vie Associative, 15 rue du Général Margueritte (direction gare).*







Programme de la journée :

- de 10h00 à 11h30 : Assemblée Générale
  - Présentation des rapports moral et financier 2007/2008.
  - Election des Représentants du Comité.
- de 11h30 à 13h00 : Conseil d'Administration
  - Nouvelles dispositions.
  - Elaboration du calendrier pour la saison 2008/2009.
- de 14h30 à 16h30 : 1<sup>ère</sup> réunion de bureau de la saison 2008/2009.

Repas de midi :

Les personnes désirant déjeuner en ville peuvent, si elles le souhaitent, contacter David qui se fera un plaisir de faire la réservation auprès du Restaurant "Les Comédiens", au quai du Port Neuf.

Veillez trouver, ci-joint, les documents suivants relatifs à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration.

-  L'invitation à l'attention de tous les licenciés à participer à cette Assemblée Générale dont ils sont membres. Cette invitation est donc à porter à la connaissance de tous.
-  Le rapport moral.
-  L'état des licenciés par club.
-  L'invitation à participer au Conseil d'Administration.
-  L'ordre du jour du Conseil d'Administration.
-  Le calendrier prévisionnel 2008/2009.

Le rapport financier vous sera envoyé plus tard.

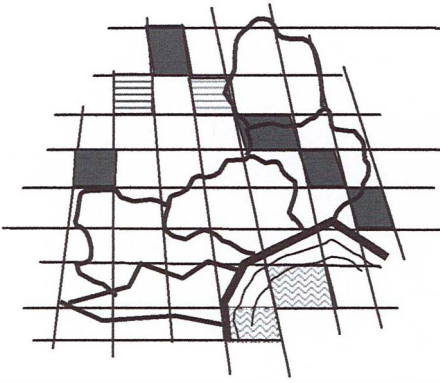
**Tous ces documents seront à apporter le jour de l'Assemblée Générale**

Nous vous en souhaitons bonne réception.

Au samedi 5 juillet 2008.

Mes amitiés,  
Le Président

*Cette circulaire et les pièces jointes ne seront envoyées qu'aux membres du Bureau et aux Présidents de club, à charge pour ces derniers de les diffuser auprès de leurs licenciés.*



**Comité de Scrabble  
du Languedoc-Roussillon**  
**3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS**

Béziers,  
le 18 juin 2008

**A tous les licenciés**

**Objet : Assemblée générale du Comité**

Vous êtes personnellement invité(e) à participer à l'Assemblée Générale du Comité régional – dont vous êtes membre – qui aura lieu le :

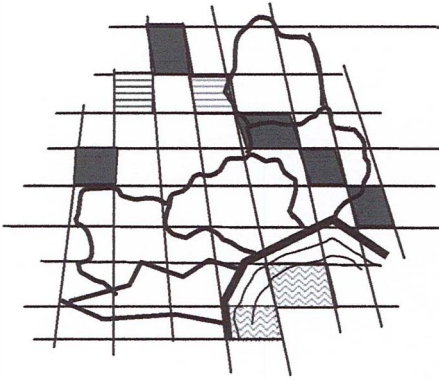
***Samedi 5 juillet 2008 à partir de 10h00***

*à Béziers, à la Maison de la Vie Associative, 15 rue du Général Margueritte (direction gare).*

Tous les documents à traiter au cours de cette Assemblée Générale sont adressés par ce même courrier au Président de votre club.

Si vous ne participez pas à l'Assemblée Générale, vous êtes prié(e) de prendre connaissance de ces documents et de remettre au Président de votre club vos remarques, suggestions et vœux concernant les rapports moral et financier.

Le Président



**Comité de Scrabble**  
**du Languedoc-Roussillon**  
 3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS

Béziers,  
le 18 juin 2008

**RAPPORT MORAL - SAISON 2007/2008**

**I. Statistiques au 31 mai 2008**

a) Les licences

Pour cette saison, le nombre de licenciés "civils" est de 467 (contre 487 l'an dernier); légère baisse dans plusieurs clubs.

Nombre total de licenciés pour 2007/2008 = 502 (en 2006/2007 = 515).  
(Discussion lors du C.A. sur des propositions pour la promotion du scrabble)

b) Les clubs

Le Comité du Languedoc-Roussillon compte aujourd'hui 16 clubs "civils".  
Cinq clubs "scolaires" se sont affiliés: ce sont les clubs d'Arles-sur-Tech,  
Béziers, Nîmes, Lattes et Elne.

Seul des joueurs de Arles sur Tech et Béziers ont participé au Championnat d'Académie, ensemble avec des jeunes des clubs civils.

**II. Classements & Résultats**

♦ *Classements Scrabble Duplicate*

Nos cinq meilleurs joueurs en 1<sup>ère</sup> série internationale :

Pierre Olivier Georget classé 24<sup>ème</sup> ; Jean-Yves Costa classé 72<sup>ème</sup> ; Denis Coste classé 79<sup>ème</sup> ; Gilles Sauze classé 122<sup>ème</sup> ; Jean Nègre classé 149<sup>ème</sup>.

Notre meilleur joueur par catégorie au niveau national :

"**Diamant**" Simone Gras classée 791<sup>ème</sup> ; "**Vermeil**" Jacques Papion 200<sup>ème</sup> ;  
 "**Espoir**" Steeve Gevaert classé 418<sup>ème</sup> ; "**Junior**" Denis Guisset classé 1735<sup>ème</sup> ;  
 "**Cadet**" Noé Bruckert classé 4371<sup>ème</sup> ; "**Benjamin**" Guilhem Peyronnet 9501<sup>ème</sup> ;  
 "**Poussin**" Maud Denardaud classé 13794<sup>ème</sup>.

♦ *Classement Scrabble Classique*

Nos cinq meilleurs joueurs au niveau national :

Pierre Olivier Georget 5<sup>er</sup> ; Hervé Bohbot 6<sup>ème</sup> ; Fabrice Touaty 22<sup>ème</sup>.  
 Chantal Jaffuel 55<sup>ème</sup> ; Yves Henon 60<sup>ème</sup>.

♦ *Résultats régionaux*

A l'issu du Championnat Régional, nos champions sont les suivants :

<b>NOMS</b>	<b>CLUBS</b>	<b>CHAMPIONS</b>
Jean Nègre	Perpignan	Champion régional
Marc Cabes	Montpellier	2 <sup>ème</sup> Champion régional
Jérôme Pascal	Nîmes	3 <sup>ème</sup> Champion régional
Marc Cabès	Montpellier	Champion 2 <sup>ème</sup> série
Christophe Vigroux	Vergèze	Champion 3 <sup>ème</sup> série
Jacques Vurpillot	Béziers	Champion 4 <sup>ème</sup> série
Paule Mas	Béziers	Champion 5 <sup>ème</sup> série
Noé Bruckert	Arles sur Tech	Champion 6 <sup>ème</sup> série
Fanny Pagès	Saint-Jean Pla de Corts	Champion 7 <sup>ème</sup> série
Jean-Paul Bérart	Béziers	Champion Vermeil
Jacques Vurpillot	Béziers	Champion Diamant
Denis Guisset	St Jean Pla de Corts	Champion Jeune
Steeve Gevaert	Nîmes	Champion Espoir

♦ *Résultats nationaux*

- Simultané Mondial de Blitz en décembre 2007 (2147 joueurs) :  
22 participants du Languedoc-Roussillon: 26<sup>ème</sup> Jérôme Pascal,  
33<sup>ème</sup> Gilles Sauze.
- Simultané Mondial en janvier 2008 (6193 joueurs) :  
198 participants du Languedoc-Roussillon: 43<sup>ème</sup> Louis Bassères,  
54<sup>ème</sup> Wilfred Pillard, et 85<sup>ème</sup> Janine Betsch.
- Championnat de France de Scrabble Classique en mars 2008 :  
4 participants du Languedoc-Roussillon: 5<sup>ème</sup> Hervé Bohbot.
- Finale 4567 à Vichy en avril 2008 (613 joueurs) :  
30 participants du Languedoc-Roussillon: 10<sup>ème</sup> Louis Bassères,  
15<sup>ème</sup> Marie-Louis Geubel, 30<sup>ème</sup> Dominique Derruau.
- Finale Vermeil à Vichy en avril 2008 (866 joueurs) :  
26 participants du Languedoc-Roussillon: 6<sup>ème</sup> Michèle Martens,  
12<sup>ème</sup> Michel Derruau.
- Championnat de France Individuel à Besançon en mai 2008 (785 joueurs) :  
23 participants du Languedoc-Roussillon: 8<sup>ème</sup> Pierre Olivier Georget, 48<sup>ème</sup>  
Denis Coste.
- Championnat de France de Blitz à Besançon en mai 2008 (532 joueurs) :  
12 participants du Languedoc-Roussillon: 30<sup>ème</sup> Pierre Olivier Georget, 38<sup>ème</sup>  
Michel Derruau (Montpellier).

- Simultané Mondial en Semi-Rapides en mai 2008 (2583 joueurs) :  
44 participants du Languedoc-Roussillon: 6<sup>ème</sup> Gilles Sauze, 164<sup>ème</sup> Jean Nègre.

- **Qualification Interclubs :**

35 équipes y ont participé:

4 équipes se sont qualifiées pour la finale qui s'est déroulée les 31 mai & 1er juin 2008 à Savigny le Temple : Montpellier & Nîmes en D1/D2, Perpignan en D3 et Montpellier en D6.

Lors de la Finale : Montpellier 4<sup>ème</sup> en Division 1 ; Nîmes 7<sup>ème</sup> en Division 2 ;  
Perpignan 7<sup>ème</sup> en Division 3 et Montpellier 6<sup>ème</sup> en Division 6.  
Pas de Podium, mais nos félicitations.

### III. Fonctionnement du Comité régional

#### a) Les réunions de Bureau:

Le Bureau s'est réuni deux après-midi. Les affaires courantes ont été traitées lors de chaque réunion.

Il existe des problèmes actuellement pour trouver un horaire qui convienne à tous.

### IV. Relations avec les licenciés

#### a) Les circulaires:

16 circulaires ont été envoyées, presque uniquement par mèl. Tous les clubs possèdent désormais une adresse électronique.

Certains résultats d'épreuve ont été envoyés en dehors des circulaires.

#### b) L'aide matérielle aux clubs:

Le Comité a offert Duplitop à tous les clubs du comité.

Le Comité a fourni des coupes aux clubs scolaires.

### V. Compétitions

#### a) Voir tableau

La participation aux compétitions (sans prendre en compte les PAP & TRAP confondus et les Simultanés Permanents) reste stable par rapport à la saison précédente.

#### b) Le scrabble scolaire – les compétitions

- **Le Championnat d'Académie des Scolaires à Saint-Jean Pla de Corts du 8 mars 2008 :**

Cette année, ce championnat a été organisé à Saint-Jean Pla de Corts.  
15 participants (avec 5 Juniors, 3 Cadets, 6 Benjamins et 1 Poussine).

- **Le Championnat de France "Jeunes et Scolaires" à Bourges du 12 au 14 avril 2008 :**

8 scolaires ont été qualifiés pour le Championnat de France. Le nombre de qualifiés est fonction du nombre de licenciés scolaires de chaque Comité.

- Individuel → Sur 136 joueurs :  
Denis Guisset a terminé 23<sup>ème</sup>, Noé Bruckert 32<sup>ème</sup>,  
Gilles Riera 36<sup>ème</sup>, Olivia Rougeot 53<sup>ème</sup>.
- Paires → Sur 64 paires (J, C et B)  
Denis Guisset et Gilles Riéra ont terminé 8<sup>ème</sup>.

Danièle Marino a accompagné les qualifiés à Bourges, et nous la remercions.

c) La transmission des résultats

Le Comité a reçu les résultats par courrier et par Internet.

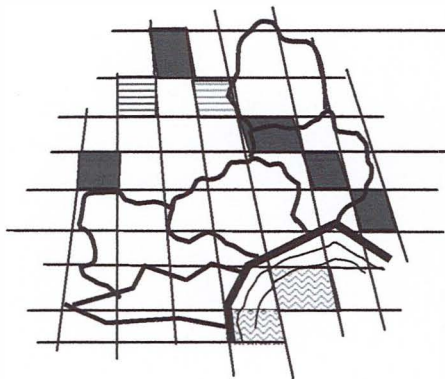
d) L'arbitrage

Tout au long de la saison, nous avons traité 7 évaluations JAR et AC (6 la saison précédente).

## VI. La presse

### Correspondants Presse :

- ✓ Pour Scrabblorama : Jérôme Pascal.
- ✓ Pour les rubriques dans l'Indépendant : Eglantine Borrás.
- ✓ Pour la parution sur Midi Libre : Patrice Bulat.



**Comité de Scrabble**  
**du Languedoc-Roussillon**  
**3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS**

Béziers,  
Le 18 juin 2008

**Objet : Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration se réunira le **Samedi 5 juillet 2008 à partir de 11h30.**

Conformément aux statuts, le Conseil d'Administration est composé :

- des membres du Bureau
- des Présidents de club ou de leur représentant.

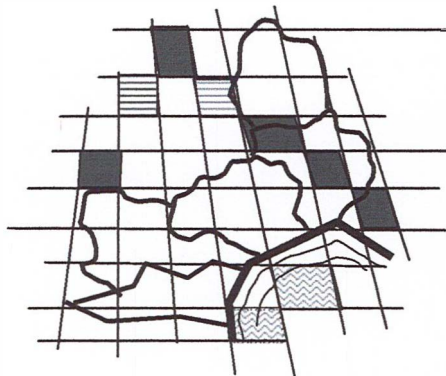
Les personnes ne siégeant pas au Conseil d'Administration, qui auront participé à l'Assemblée Générale, pourront assister à la séance.

Lors de la réunion du Conseil d'Administration, nous compléterons le calendrier en y mentionnant tout ce qui concerne l'activité dans le Comité régional. Pour ce faire, vous voudrez bien avoir préparé vos propositions de participation aux compétitions fédérales et d'organisation de compétitions, TRAP et autres.

Si un club ne peut pas déléguer un de ses membres à l'Assemblée Générale, il est prié de faire parvenir ses propositions au président par écrit avant l'Assemblée Générale.

Le Président





**Comité de Scrabble  
du Languedoc-Roussillon**  
**3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS**

Béziers,  
le 18 juin 2008

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**du samedi 5 juillet 2008**

**ORDRE DU JOUR**

1. Démission du Bureau de Stéphane Legrand pour des raisons personnels.
2. Proposition de nommer Jérôme PASCAL au Bureau comme Délégué Scolaire à la Place de Steeve Gevaert qui sera nommé Délégué à la Promotion et à la Communication.
3. Election des Délégués du Comité.
4. Nouveautés de la Fédération
  - Championnat de France 4567 devient CDF Promotion
  - Championnat de Club par Equipe en Classique
  - Prix de la Licence, Licence Découverte et Licence Espoirs
  - Promotion
5. Le comité.
  - Championnat du Monde 2010
  - TRAP et TH2
  - Dispatching
6. L'élaboration du calendrier
  - a) Compétitions fédérales (notées en caractères gras)
  - b) Compétitions organisées par le Comité régional
    - Qualifications Régionales (en septembre ?)
    - TRAP en faveur des Scolaires (en novembre ?)
    - Finale Régionale : le dimanche 3 février
    - Championnat Régional en Paires
    - Championnat d'Académie Scolaire – au mois de mars

c) Date de l'A.G. du Comité régional (le samedi 27 juin 2009)

d) Dates des clubs

- Tournois Homologables en Duplicata en 3 parties
- T.H. en Duplicata en 2 parties
- Tournois Homologables Classiques
- TRAP

e) Autres épreuves

## 7. La vie des clubs

### Nouveau Club

Prémian : Présidente : Henriette DEMERY  
Mèl : [jeanmichel.demery@orange.fr](mailto:jeanmichel.demery@orange.fr)

Changement de présidence dans les clubs :

Narbonne : Nouvelle Présidente : Monique VAQUIE  
36A bd Marcel Sembat, 11100 NARBONNE  
Tél. 06 30 64 71 36  
Mèl : [movaquie30@yahoo.fr](mailto:movaquie30@yahoo.fr)

Sète : Nouvelle Présidente : Cathie MANCHE  
9 Impasse du Sauras Haut  
34200 SETE  
Mèl : [scrabbleclubsetois@gmail.com](mailto:scrabbleclubsetois@gmail.com)

Montpellier Nouveau Président : Hervé BOHBOT  
Mèl : [herve.bohbot@libertysurf.fr](mailto:herve.bohbot@libertysurf.fr)

## 8. Le Comité et les clubs

a) Aide aux joueurs pour 2008-2009  
Vichy vermeils et CF Promotion  
Championnat de France à La Rochelle  
Championnat du Monde à Mons (Belgique)  
Championnat de France Classique dans le Comité Lyonnais  
Les Interclubs à Bron

b) Arbitrage

## 9. Divers

Les autres points que les clubs souhaitent aborder peuvent d'ores et déjà être soumis par mèl au président.

**COMPTES DE CHARGES**

CHARGES (dépenses)	Ventilation	Totaux partiels	Exercice N - 1 Totaux partiels
<b><u>Achats stockés :</u></b>		<b>36,29</b>	94,39
- Achats de matériel, équipements et travaux (tableau, renouvellem <sup>t</sup> antivirus, modem)	36,29		
<b><u>Achats non stockés de matières et fournitures :</u></b>		<b>338,68</b>	180,56
- Fournitures d'entretien et de petit équipement (interrupteur, produits ménagers...)	-		
- Fournitures administratives (ramettes de papiers, cartouches d'encre...)	421,33		
- Photocopies	49,85		
- Papeterie Comité	132,50		
- Location salle Interclubs	-		
- Autres frais Interclubs	-		
<b><u>Achats de marchandises :</u></b>		<b>220,00</b>	328,50
- Trophées (coupes...)	220,00		
- Autocollants logo du Comité pour coupes	-		
<b><u>Services extérieurs :</u></b>		<b>118,17</b>	-
- Travaux d'entretien et de réparations sur biens immobiliers (Arobatech, France Telecom)	118,17		
<b><u>Autres services extérieurs :</u></b>		<b>12 583,58</b>	9 995,25
- <u>Publications</u>			
* GOA	-		
* ODS	117,00		
* Guide du Joueur Débutant	-		
* Gagnez au scrabble	-		
* Mes mots en poche	-		
* Le guide Marabout du scrabble	-		
- <u>Divers :</u>			
* Pourboires (service repas AG et autres)	-		
* <u>Dons courants :</u>			
- Aides aux joueurs	5 550,00		
- Dotations Poussins	100,00		
- Solidarité inondations	-		
- Deuils (gerbes et autres)	-		
- Défraiement sur pertes tournois	-		
- Contribution scolaire - Participation Festival	349,00		
- Don sur Masters Régionaux (apéro...)	-		
- Don DupliTop	900,00		
- Défraiement sur location de salle	100,00		
- <u>Déplacements, missions et réceptions :</u>			
* Réunions Comité & AG	915,70		
* Réunions PARIS	233,45		
* Scolaires	1 505,15		
* Formation Sigles & DupliTop	-		
* Autres déplacements, missions et réceptions	222,37		
* Arbitrage et ramassage	2 051,90		
- <u>Frais postaux et frais de télécommunications :</u>			
* Frais postaux (affranchissement)	198,70		
* Frais de télécommunications (téléphone & internet)	320,75		
- Services bancaires & assimilés (frais de retour chèques impayés, envoi recommandé ch	19,56		
<b><u>Reverse Club :</u></b>		<b>3 847,50</b>	3 670,50
* Reverse Club Phase I	444,00		
* Reverse Club Phase II	345,00		
* Reverse Club Phase III	201,00		
* Reverse Club Vermeil 1ère session	477,00		
* Reverse Club Vermeil 2ème session	369,00		
* Reverse Club Qualifications Régionales	415,50		
* Reverse Club Finale Régionale	321,00		
* Reverse Club Semi-Rapides	132,00		
* Reverse Club Simultané Mondial	582,00		
* Reverse Club Interclubs	561,00		
<b><u>Participation des employeurs à la formation :</u></b>		-	900,00
- Formation complémentaire	-		
<b><u>Charges de personnel :</u></b>		<b>235,11</b>	10 156,56
- <u>Charges sociales :</u>			
* Cotisations à l'URSSAF	113,33		
* Cotisations aux caisses de retraites	68,08		
* Cotisations aux ASSÉDIC	47,00		
* Médecine du travail	6,70		
<b><u>Dotations aux amortissements et aux provisions :</u></b>		-	43,60
- Dotations aux amortissements sur immobilisations corporelles (ordinateur secrétariat)	-		
<b>Bénéfice</b>	308,52	308,52	
<b>TOTAL</b>	17 687,85	17 687,85	25 008,24

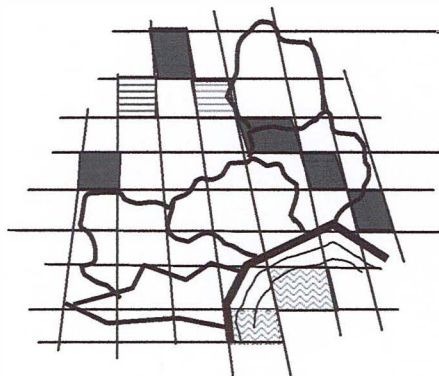
COMPTES DE PRODUITS

PRODUITS (recettes)	Ventilation	Totaux partiels	Exercice N - 1
			Totaux partiels
<b><u>Licences :</u></b>		<b>3 852,00</b>	3 482,00
- Scolaires	115,00		
- Clubs & 100	12 561,00		
- Licences "Passeport"	-		
- Reversement Fédération Licences	- 8 824,00		
<b><u>Droits d'engagement (inscription) :</u></b>			
<b>- En faveur des scolaires :</b>		<b>1 177,00</b>	1 420,50
* PAP	215,50		
* TRAP	961,50		
<b>- Autres épreuves :</b>		<b>15 031,00</b>	14 295,25
* PAP	33,00		
* TRAP	278,00		
* Phase I	1 332,00		
* Phase II	1 589,00		
* Phase III	917,00		
* Vermeil 1ère session	1 431,00		
* Vermeil 2ème session	1 107,00		
* Qualifications Régionales	1 246,50		
* Finale Régionale	1 470,00		
* Semi-Rapides	602,00		
* Simultané Mondial	1 746,00		
* Interclubs	1 991,00		
* Simultanés Permanents & TSAP	1 288,50		565,25
- Reversement Fédération Droits d'engagement	- 3 123,00	- 3 123,00	- 2 948,00
<b><u>Ventes de marchandises :</u></b>		-	-
- DupliTop	-		
- GOA	-		
- ODS	-		
<b><u>Subventions d'Exploitation :</u></b>		<b>429,71</b>	7 215,95
- CNASEA pour CAE	429,71		
- CNASEA pour Formation Complémentaire	-		
<b><u>Autres produits de gestion courante :</u></b>		-	-
- Produits divers de gestion courante	-		
<b><u>Produits Financiers :</u></b>		<b>321,14</b>	322,34
- Autres produits financiers (intérêts sur Livret)	321,14		
<b><u>Perte</u></b>			654,95
<b>TOTAL</b>	<b>17 687,85</b>	<b>17 687,85</b>	<b>25 008,24</b>

## ETAT DES LICENCES 2008

CLUBS CIVILS	2008	<i>dont début</i>	2007	2006
ALES	36	4	43	47
ARGELES	38	0	42	51
BEZIERS	49	5	45	41
CASTELNAU	35	3	37	38
CHAMBORIGAUD	18	3	21	22
LATTES	21	5	20	0
LUNEL	10	2	9	10
MONTPELLIER	76	15	69	82
NARBONNE	23	2	24	22
NIMES	40	4	48	35
PERPIGNAN	26	3	25	25
ST JEAN	37	5	40	36
SETE	13	1	17	10
VAUVERT	21	1	19	20
VERGEZE	7	2	8	8
VILLELONGUE	17	1	16	14
COMITE I	0	0	4	3
TOTAL	467	56	487	485
CLUBS SCOLAIRES	35		28	38
TOTAL: CIVILS ET SCOLAIRES	502		515	523

	Nombre de joueurs					
	2007/2008	2006/2007	2005/2006	2004/2005	2003/2004	2002/2003
<b>Qualification Régionale</b>	<b>139</b>	<b>135</b>	<b>153</b>	<b>129</b>	<b>127</b>	<b>150</b>
- Alès						16
- Béziers		26	31	27	31	32
- Castelnaud-le-Lez		25	21	30	38	35
- Montpellier		20	26	15	17	29
- Villelongue de la Salanque		42	46	37	41	38
- Nîmes		22	29	20		
<b>Phase I</b>	<b>151</b>	<b>133</b>	<b>162</b>	<b>123</b>	<b>134</b>	<b>153</b>
- La Grande-Motte			40		42	45
- Béziers		25	41	32	31	36
- Perpignan		42	46	33	34	37
- Nîmes		21	23	17		35
- Vauvert		45	12	41	27	
<b>Vermeil 1ère session</b>	<b>168</b>	<b>142</b>	<b>145</b>	<b>154</b>	<b>152</b>	<b>158</b>
- Argelès-sur-Mer		42	35	42	47	47
- Béziers		21	26	26	28	37
- Montpellier		20	60	49	47	37
- Nîmes		17	13	25	30	37
- Alès		9	11	12		
- Castelnaud-le-Lèz		33				
<b>Phase II</b>	<b>115</b>	<b>125</b>	<b>120</b>	<b>114</b>	<b>127</b>	<b>125</b>
- Nîmes						31
- Béziers		59	58	47	47	52
- Castelnaud-le-Lez		18	39	38	42	42
- Vauvert		24	23	29	38	
- Montpellier		24				
<b>Phase III</b>	<b>67</b>	<b>63</b>				
- Montpellier		28	49	67	62	78
- Saint-Jean Pla de Corts		35				
<b>Sim. Mond. de Blitz</b>	<b>22</b>					
- Béziers			16	27	33	39
- Montpellier		29				
<b>Sim. Mond.</b>	<b>130</b>	<b>176</b>	<b>185</b>	<b>191</b>	<b>166</b>	<b>178</b>
- Lunel					25	21
- Argelès-sur-Mer		62	59	54	54	47
- Béziers		25	26	29	28	33
- Castelnaud-le-Lez		35	32	25	22	25
- Montpellier			34	34	37	34
- Alès		16	16	18		18
- Nîmes		13	18	31		
- Lattes		25				
<b>Vermeil 2ème session</b>	<b>88</b>	<b>135</b>	<b>131</b>	<b>135</b>	<b>127</b>	<b>132</b>
- Castelnaud-le-Lez					36	42
- Argelès-sur-Mer		42	36	45	42	35
- Béziers		17	29	24	21	28
- Vauvert		48	36	44		27
- Nîmes		15	18	14	28	
- Alès		13	12	8		
<b>Finale Régionale</b>						
- Montpellier	107	102	103	107	89	101
<b>Interclubs</b>	<b>35 équi</b>	<b>33 équip.(179)</b>	<b>24 équip.</b>	<b>24 équip.</b>	<b>23 équip.</b>	<b>28 équip.</b>
- Comité	200		130	168	161	196
- Montpellier		17 éq. ( 91 j.)				
- Saint-Jean Pla de Corts		16 éq. ( 88 j.)				
<b>Ch. Rég. en Paires</b>	<b>76</b>					
- Saint-Jean Pla de Corts				56	74	66
- La Grande-Motte			78			
- Lattes		71				
<b>Sim. Mond. Semi-rapides</b>	<b>44</b>					
- Perpignan					45	63
- La Grande-Motte			46	56		
- Lattes		39				
<b>TOTAL</b>	<b>1307</b>	<b>1329</b>	<b>1318</b>	<b>1271</b>	<b>1223</b>	<b>1373</b>



**Comité de Scrabble**  
**du Languedoc-Roussillon**  
 3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS

Béziers, le 20 juillet 2008

**ASSEMBLEE GENERALE 2008**

L'Assemblée Générale du Comité du Languedoc-Roussillon s'est tenue à Béziers le samedi 05 juillet 2008 à la Maison de la Vie Associative. La séance est ouverte à 10h20.

• Clubs:

**Présents:** Alès, Argelès-sur-Mer, Béziers, Castelnau-le-Lez, Lattes, Lunel, Montpellier, Narbonne, Nîmes, Perpignan, Saint-Jean-Pla-de-Corts, Sète, Vauvert, Villelongue-de-la-Salanque.

**Excusés:** Chamborigaud et Vergèze.

• Membres du Bureau :

**Présents:** David ALLEN, Hervé BOHBOT, Eglantine BORRAS, Serge GEVAERT, Sylvie LOVOTTI, Jérôme PASCAL.

**Excusé:** Steeve GEVAERT

David Allen accueille les représentants des clubs qui, par leur dévouement, permettent à 500 personnes dans notre région de se distraire et de jouer dans de bonnes conditions et demande qu'on veuille bien excuser le changement impromptu de la date de l'AG du à un télescopage dans ses plannings.

Un tour de table est organisé afin que chacun se présente:

David Allen, Paule Mas, Annie Rougeot (Béziers), Bernard Bascou, Serge Gevaert (Lunel), Sylvie Lovotti (Alès), Hervé Bohbot, Marc Cabès (Montpellier), Eglantine Borrass, Yves Hénon (Perpignan), Jérôme Pascal (Nîmes), Cathie Manche, Madeleine Roussing (Sète), Claude De La Grange, Marie-Loup Molimard (Castelnau), Michèle Murcia (Lattes), Nicole Gayraud, Monique Vaquie (Narbonne), Adrienne Girard, Alexandre Girard (Vauvert), Nicole Chanton (St Jean), Nadine Détré, Annie Sainsardos (Argelès), Marie-Claire Prats (Villelongue).

David souhaite la bienvenue et bon courage aux nouveaux présidents de club:

Monique VAQUIE qui remplace Michelle MERCADIER au club de Narbonne.

Cathie MANCHE qui remplace Janine VEILLARD au club de Sète.

Hervé BOHBOT qui remplace Gérard LE CAER au club de Montpellier.

Henriette DEMERY qui inaugure sa fonction au nouveau club de Prémian.

Une pensée émue pour tous ceux qui, trop nombreux, nous ont quitté cette année:

Jean BARBIER (Nîmes), Micheline BONFILS (Sète), Christiane DAUMAS (Castelnau), Danièle GIRARD (Béziers) et Monique RAISIN (Nîmes).

## RAPPORT MORAL

David Allen présente et détaille le rapport moral envoyé à tous les clubs en juin 2008. Il apporte les quelques précisions supplémentaires ci-dessous :

### **1. Statistiques au 31 mai 2008**

#### a) Les licences:

On espère inverser la légère tendance à la baisse du nombre des licenciés par l'application des conseils de la commission "Développement, Animation Clubs et Comités" mise en place par la Fédération et dont nous aurons un "Délégué Promotion" la saison qui vient.

#### b) Les clubs:

Le club de Montpellier ouvre un club scolaire le mercredi matin à la rentrée prochaine. A noter: un nouveau lexique (très bien fait) destiné aux scolaires sera disponible début 2009.

### **2. Classements et résultats**

On constate une amélioration du niveau des joueurs en scrabble classique d'où une difficulté plus grande à avoir de bons résultats.

Le Masters se jouera le 14 août prochain.

Correction des résultats: Lors de la finale des Interclubs, Nîmes, division 2, a terminé 6<sup>ème</sup> et non 7<sup>ème</sup>.



*Résultats régionaux:*

Blitz: Champion régional: Jérôme Pascal (25<sup>ème</sup> au S.M. de Blitz).

Paires: 38 paires engagées.

1ers: Joëlle Meignen et Jean Nègre

2èmes: Marie-Annick Cerneaux et Christiane Escallier

3èmes: Gilbert Salanson et Christophe Vigroux

Championnat départemental des P.O. du 06 avril 2008, 44 participants:

1<sup>er</sup> Pierre-Olivier Georget, 2<sup>ème</sup> Jean Nègre, 3<sup>ème</sup> Yves Henon.

### **3. Fonctionnement du Comité Régional**

Pas de problèmes majeurs, la difficulté résidant dans la fait de trouver une date de réunion convenant à tous. La dernière remontait au 24 novembre 2007 à Béziers. La suivante s'est tenue l'après-midi du 05 juillet 2008 à Béziers avec charge d'arrêter la prochaine date de réunion.

Internet s'est avéré être un excellent outil pour traiter les problèmes dans l'urgence.

### **4. Relations avec les licenciés**

a) Les circulaires:

Les résultats des épreuves continueront à être envoyés en dehors des circulaires si nécessaire.

b) L'aide matérielle aux clubs:

✓ Un petit tableau a été offert au nouveau club de Prémian.

✓ Des sacs à offrir aux nouveaux joueurs sont à disposition des clubs en fonction du nombre de leurs licenciés.

### **5. Compétitions**

Interclubs: l'unanimité a été faite sur la complexité de leur organisation et le fait que tout changement, par exemple le remplacement d'un joueur par un autre, bouleverse toute l'organisation, ce qui peut amener des sautes d'humeur de la part des responsables de centre, ce dont Nicole Chanton s'excuse au nom du club de St Jean tout en insistant sur le fait qu'on ne pouvait pas reprocher à St Jean de mal accueillir les joueurs d'une façon générale.

Le double arbitrage a été fait dans la journée aussi bien pour le centre de Montpellier que pour celui de St Jean. Les joueurs ont 3 semaines pour demander à avoir une copie d'un bulletin qui leur semblerait litigieux.

St Jean veut bien être centre organisateur en 2009 à condition que le montant reversé par le comité au club soit porté à 4 € par joueur au lieu de 3 € en 2008.

La proposition est acceptée et sera bien sûre appliquée aux deux clubs organisateurs.

Scrabble scolaire: Danièle Marino qui a accompagné les scolaires qualifiés à Bourges a été très appréciée et sera éventuellement sollicitée pour remplir.

Il est à regretter que l'éducation nationale refuse d'être partie prenante et refuse toutes les initiatives concernant le scrabble scolaire. A quand les "classes scrabble" comme les "classes échecs" qui existent déjà ?

## 6. La presse

Le président a tenu à saluer les reportages de Jérôme dans Scrabblorama qui sont maintenant illustrés de photos.

Il n'y a plus de rubrique dans l'Indépendant mais seulement des articles ponctuels.

On regrette le peu d'attractivité des grilles sans commentaires du Midi Libre.

### **RAPPORT FINANCIER**

Eglantine Borrás présente les comptes de la saison.

Contrairement à ce qu'on aurait pu croire, le départ de Corine qui a fait économiser 4000€ en frais de personnel par rapport à l'exercice précédant n'a pas laissé un compte excédentaire.

En effet, l'aide aux joueurs a été augmentée de 1000 € pour la saison 2007-08, la fourniture de duplitop est revenue à 900 €, la rétrocession au niveau de la papeterie a été beaucoup moins importante et la gestion des scolaires excède de 1000 € celle de l'année précédente.

A ce sujet, Eglantine a constaté que beaucoup de clubs n'ont pas fait de PAP scolaire et demande que chaque président choisisse une partie en Sim Perm et reverse la part "club", c'est à dire celle supérieure à 0,75 €, au comité pour combler les frais entraînés par la gestion des scolaires.

Y aura-t-il moins de frais en 2008-09 ? Les scolaires vont faire leur championnat de France en Normandie, donc plus de frais, par contre le championnat du monde qui se tiendra en Belgique sera moins subventionné. Globalement l'aide aux joueurs ne devrait pas être amputée.

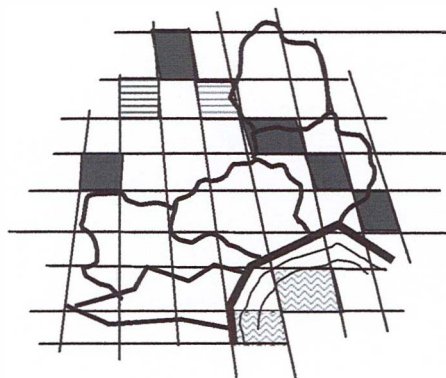
Aucune autre question n'étant soulevée, les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité et le président, au nom du bureau, remercie les présidents de club pour leur confiance.

L'Assemblée générale est close à 11h30.

La prochaine Assemblée Générale du Comité aura lieu à Béziers le :

Samedi 27 juin 2009

Le Président



## **Comité de Scrabble du Languedoc-Roussillon**

*3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS*

Béziers, le 20 juillet 2008

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION 2008**

## **A porter à la connaissance de tous les licenciés**

Le Conseil d'Administration du Comité du Languedoc-Roussillon s'est tenu à Béziers le samedi 05 juillet 2008 à la Maison de la Vie Associative. La séance est ouverte à 11h45.

### **1. Changements au Bureau**

Stéphane Legrand démissionne du bureau pour raisons personnelles.

### **2. Nominations au bureau**

Jérôme Pascal, du club de Nîmes, est nommé Délégué Scolaire à la place de Steeve Gevaert qui est nommé Délégué à la Promotion et à la Communication. Leurs responsabilités seront définies lors de la réunion de bureau.

Sylvie Lovotti est nommée secrétaire et prendra en charge les comptes rendus de l'AG, du CA, des réunions de bureau et du calendrier.

### **3. Election des Délégués du Comité**

Les trois candidats aux trois postes à pourvoir sont élus d'office. Ils représenteront le comité à l'AG de la fédé qui se tiendra à Aix-les-Bains.

Sont élus: Hervé Bohbot, Yves Henon, Sylvie Lovotti.

Yves demande si les positions à prendre pendant les votes sont personnelles ou concertées au niveau du comité. Hervé nous informe que les délégués reçoivent la documentation concernant l'AG environ 3 semaines avant la tenue de cette dernière et qu'après il n'y a pas de ligne de conduite arrêtée. En cas de doute sur une question, rien n'empêche un échange d'idées par mël, mais à priori chacun reste libre de son vote.

### **4. Nouveautés de la Fédération**

#### ✓ Championnat de France Promotion:

Le championnat de France 4567 est rebaptisé "Championnat Promotion" avec quotas de qualification, environ 600 joueurs, pour les joueurs des séries 5, 6 et 7. L'inscription sera libre pour les joueurs des séries 4 à 7, à partir du 15 février, à concurrence de 1000 participants environ. Le détail des qualifications peut être consulté en page 8 de Scrabblorama de juillet-août 2008 ou sur le site de la fédé, rubrique "plan du site", "règlements", "duplicate, règlement du championnat de France individuel". (la rubrique n'a pas encore été mise à jour pour la prochaine saison en date du 20 juillet 2008).

✓ Championnat Interclubs par Equipe en scrabble classique:

Organisation dans tous les comités d'une épreuve Interclubs, 3 joueurs par équipe et par club, dans le but d'organiser une Coupe de France Interclubs de Scrabble Classique dès la saison 2009-2010.

✓ Licences:

Une licence "découverte 1<sup>ère</sup> année" à 20 € est proposée à tout nouveau licencier. Elle donne droit à un abonnement de trois mois à Scrabblorama, une inscription gratuite à une première compétition, classique ou duplicate, et une sacoche promotionnelle. (Elles ont été remises aux présidents de club à la fin de l'AG). La licence "découverte" prise à partir du 1<sup>er</sup> mars sera facturée demi-tarif.

Le montant de la licence "normale" est porté à 30 € (21 € pour la FFSC et 9 € pour le comité), les 3 € d'augmentation étant destinés à compenser le manque à gagner lié à la création de la licence "découverte" et les frais promotionnels qui en découlent.

La licence pour les moins de 18 ans reste à 5 € et la licence des Espoirs passe à 10 €.

✓ Promotion:

Steeve Gevaert a été nommé Délégué à la Promotion et à la Communication.

Plusieurs façons de promouvoir le scrabble peuvent être envisagées:

- Par le travail du délégué qui devra centrer son travail sur les villes d'une certaine importance qui ne comptent pas encore de club affilié; une petite dizaine de villes du comité sont concernées: Agde, Castelnaudary, Limoux, St Gilles, Frontignan, Mauguio, Mende...
- Par satellisation: des joueurs de clubs existants ouvrant des petites structures en périphérie de leur propre club de façon à toucher les joueurs au plus près de chez eux et si possible d'y attirer les joueurs faisant parti de clubs non affiliés.

## **5. Le Comité:**

✓ Championnat du Monde 2010 – 15 au 21 août:

Hervé Bohbot distribue une plaquette de présentation à chaque club.

Une telle manifestation demande un investissement financier énorme et le but est d'avoir un solde négatif le plus faible possible.

A titre d'exemple, la location du Corum pour la durée du championnat se monte à 120.000 €. La Région devrait participer à hauteur de 20.000 €; même chose pour la ville de Montpellier qui prendrait en plus à sa charge le cocktail de clôture et le vin d'honneur. Les inscriptions sont estimées à 60.000 € sur une base de 800 joueurs, restent 20.000 € à trouver par le biais du sponsoring.

Autre poste impliquant des frais importants: l'arbitrage. Le comité compte sur une participation importante de ses arbitres pour limiter les frais, en particulier ceux liés à l'hébergement.

La fédé est sensée reverser une part des sommes encaissées grâce aux TSAP, pour le moment on ne sait pas à quelle hauteur. La fédé n'envisage pas de TSAP supplémentaires que ceux prévus actuellement.

A chacun, en fonction de ses relations, d'essayer de mobiliser d'éventuels sponsors.

A chacun d'essayer d'obtenir des lots qui seront tirés au sort lors des différentes épreuves comme cela se fait dans beaucoup de tournois.

Coté compétition, les parties des différentes épreuves ont été regroupées dans la mesure du possible, il faudra obtenir une dérogation pour les paires et le blitz, afin de limiter les nuits d'hôtel des joueurs.

✓ TRAP et TH2:

Les conditions pour pouvoir jouer un TH2 sont d'avoir une salle d'une capacité d'accueil d'au minimum 60 joueurs, et une participation effective minimum de 30 joueurs. En cas contraire, Le TH2 est rétrogradé en TRAP.

Le double arbitrage est obligatoire pour le TH2 alors qu'il est facultatif pour le TRAP.

Concernant les redevances et l'attribution des PP, David a rédigé une fiche que vous trouverez en annexe au compte rendu du CA.

✓ Dispatching:

Licences: tous les documents y compris les chèques concernant les licences 2008-2009 sont à envoyer à David. Ne rien envoyer à Eglantine pour les licences, c'est le Président qui lui transmettra les chèques.

Résultats: ils seront envoyés sous "Sigles" à Serge comme la saison précédente.

## 6. L'élaboration du calendrier

Il n'y aura pas de calendrier des SP et des TSAP. Chaque président de club se chargera de faire passer l'information concernant les parties jouées dans son propre club aux clubs qu'il jugera intéressés.

Chaque club organisera **une SP en faveur des scolaires**. Les sommes collectées lors de cette épreuve, déduction faite des 0,50 € dû à la fédé et 0,25 € dû au comité, sont reversées au comité pour aider à financer les épreuves scolaires.

Le calendrier des compétitions Fédérales, Régionales, des TH et des TRAP est joint en annexe.

## 7. La vie des clubs:

### Nouveaux clubs

Prémian : Présidente                      Henriette DEMERY  
Mèl : [jeanmichel.demery@orange.fr](mailto:jeanmichel.demery@orange.fr)

### Changement de présidence dans les clubs :

Narbonne : Nouvelle Présidente : Monique VAQUIE  
36A bd Marcel Sembat, 11100 NARBONNE  
Tél. 06 30 64 71 36  
Mèl : [moivaquie30@yahoo.fr](mailto:moivaquie30@yahoo.fr)

Sète : Nouvelle Présidente : Cathie MANCHE  
9 Impasse du Souras Haut  
34200 SETE  
Mèl : [scrabbleclubsetois@gmail.com](mailto:scrabbleclubsetois@gmail.com)

Montpellier Nouveau Président : Hervé BOHBOT  
Mèl : [herve.bohbot@libertysurf.fr](mailto:herve.bohbot@libertysurf.fr)

## 8. Le Comité et les clubs:

✓ Aide aux joueurs pour 2008-2009

Vichy vermeils et CF Promotion :	30 €
Championnat de France à La Rochelle :	60 €
Championnat du Monde à Mons (Belgique) :	150 €
Interclubs à Bron :	300 € équipe de 7 joueurs 200 € équipe de 5 joueurs
Championnat de France Classique dans le comité lyonnais:	50 €
Joueurs concernés: Les participants classés parmi les 10 premiers dans le comité.	

## ✓ Arbitrage

L'attribution des titres des arbitres est dorénavant beaucoup plus fluctuante et dépendra des épreuves effectivement arbitrées pendant l'année: festivals pour les arbitres fédéraux **AF**, toutes les autres épreuves pour les arbitres régionaux **AR**.

Les AF sont gérés par la Commission Règlement Arbitrage Organisation **CRAO** de la fédé, les AR par le président du comité, la liste étant mise à jour tous les ans dans Sigles.

Les arbitres capables d'arbitrer moins de 18 joueurs restent arbitre correcteur comité **ACC**.

Le détail des compétences est visible sur le site de la fédé – Plan du site – Arbitrage – Liste des arbitres fédéraux – Télécharger les fiches explicatives.

En résumé, un AR3 doit être capable d'arbitrer au minimum 18 joueurs, un AR2 arbitrer au minimum 18 joueurs, lire une partie, organiser les épreuves fédérales jouées dans les comités, un AR1 arbitrer au minimum 22 joueurs et gérer entièrement un TH ou un championnat.

Pour la saison à venir le comité comptera: 3 AF2, 2 AF3, 11 AR1, 20 AR2, 32 AR3 et 20 ACC.

Au vu des dernières fiches d'évaluation reçues, ont été attribués:

2 nouveaux diplômés d'AR3

Christine Quinton - Argelès  
Eliane ROUVIERE – Alès

3 nouveaux diplômés ACC :

Jocelyne Fabre - St Jean Pla de Corts  
Jeanne Ferrer - Villelongue  
Marie-Françoise VACQUIE – Montpellier

Les anciens JAR qui ont été évalués les années précédentes sur la base de 15 joueurs et qui souhaitent faire valider le nombre de leurs joueurs arbitrés à 18 minimum, feront confirmer leurs compétences (nombre de joueurs arbitrés, corrections), en envoyant, sous couvert du président de club, les bulletins d'une partie qu'ils auront arbitré à Serge Gevaert ou Jérôme Pascal à fin de double arbitrage.

Aucune question diverse n'ayant été posée, la séance est close à 13h15.

Le Président

<b>COMPOSITION DU BUREAU</b>			
Président	<b>David ALLEN</b>	<i>Responsable de:</i> Affiliations et licences Circulaires Administration générale & votre intermédiaire pour la Fédé	<i>Contact:</i> Utiliser surtout le mél <a href="mailto:comite.lr.scrabble@wanadoo.fr">comite.lr.scrabble@wanadoo.fr</a> Au téléphone laisser un message, il vous rappellera tél: 09 61 27 84 09 Adresse: N°3 rue Montmorency, 34500 BEZIERS
Vice-président	<b>Hervé BOHBOT</b>	Responsable Scrabble Classique Notre représentant au C.A. de la Fédé	<a href="mailto:hervé.bohbot@libertysurf.fr">hervé.bohbot@libertysurf.fr</a> Tél: 04 67 04 12 99 Adresse: Résidence Rond Point d'Assas, Bat 9 81 avenue d'Assas, 34000 MONTPELLIER
Trésorière	<b>Eglantine BORRAS</b>	Responsable Trésorerie	<a href="mailto:borrasfr@yahoo.fr">borrasfr@yahoo.fr</a> Tél: 04 68 52 48 57 Adresse: 6 rue Odilon Redon 66000 PERPIGNAN
Secrétaire	<b>Sylvie LOVOTTI</b>	CR des réunions Correction des Circulaires	<a href="mailto:scrabblesylvie@orange.fr">scrabblesylvie@orange.fr</a> tél:04 66 77 48 23 adresse: Route de Quissac, 30350 CANAULES
Responsable Arbitrage, Sigles et Tournois	<b>Serge GEVAERT</b>	Responsable de SIGLES Responsable de l'arbitrage Encodage et expédition résultats	<a href="mailto:sgevaert@orange.fr">sgevaert@orange.fr</a> tél: 04 67 83 25 96 adresse: 139 impasse des Fougères 34400 LUNEL
Délégué	<b>Steeve GEVAERT</b>	Communication & Promotion	<a href="mailto:sgevaert@orange.fr">sgevaert@orange.fr</a> tél: 04 67 83 25 96 adresse: 139 impasse des Fougères 34400 LUNEL
Délégué	<b>Jérôme PASCAL</b>	Scolaires	<a href="mailto:pascaljero@wanadoo.fr">pascaljero@wanadoo.fr</a> 6 rue Benoit Germain, 30900 NIMES
Délégués à l'AG de la Fédération	<b>Hervé BOHBOT</b> <b>Sylvie LOVOTTI</b> <b>Yves HENON</b>		

## Simultanés Permanents, TSAP, TRAP, TH2 et TH3

Détails	Simultanés Permanents	TSAP	TRAP	TH2	TH3	TH5
redevance fédérale par joueur	50 cents	2 €	0 €	1€30	3 €	5 €
redevance comité par joueur	25 cents	1 €	1€50	0 €	0 €	0 €
<b>M</b>	plafond 100	plafond 200	1,5 X N° joueurs	1,5 X N° de joueurs	2 X N° de joueurs	2,5 X n° joueurs
attribution PP	non	PP4	PP4	PP 1 - 2 - 3 - 4	PP 1 - 2 - 3 - 4	PP 1 - 2 - 3 - 4
coefficient appliqué au PP		0,5	0,8	0,8	1	1,2
plancher d'attribution PP		48	60	8 - 24 - 48 - 96	10 - 30 - 60 - 120	12 - 36 - 72 - 144
étape de grand prix				facultatif	facultatif	facultatif

### NOTES

Le TH2 doit avoir une capacité d'accueil de 60 joueurs min. et un nbre de 30 joueurs min. sinon il sera transformé en TRAP.

Le TH2 sera annoncé (gratuitement) dans Scrabblorama, rubrique Calendrier.

Les TRAP par centres (TRAP en faveur des scolaires) = TRAP sauf que l'attribution de PP4 porte un coef de 0,5 (et non 0,8).

Participation des Série 1,2 et 3 autorisée aux TRAP, sans que leurs résultats soient pris en compte.

Le M du Championnat Régional est de 2,5

Qualif Interclub: PP/6. Finale Interclubs PP/5

## les licences à partir du 1er septembre 2008

Type de Licence	Montant total	Redevance FFSc	Redevance Comité
Découverte (seniors)	20	14	6
Normale (seniors)	30	21	9
Normale (18 to 25 ans)	10	6	4
Nomale (-18 ans)	5	3	2
Poussins (-11 ans)	gratuit	0	0

Note: Licence découverte à 10€ si elle est prise à partir du 1er mars.